

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2018
Séance du 5 avril 2018**

**N° 41
Objet : Désignation d'un
délégué à la commission
paritaire départementale du
Syndicat Départemental de
l'Energie**

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etaient excusés :

ISOARD Roger
MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180405-41_05042018

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la création, par les syndicats d'énergie qui ont le statut d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, d'une Commission consultative chargée de coordonner les actions dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence les politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Cette instance est destinée à être un lieu de dialogue entre les syndicats d'énergie et l'ensemble des Etablissements publics à fiscalité propre (EPCI) présents, en tout ou partie sur le périmètre syndical. Elle est ainsi composée, à parts égales, de délégués du syndicat et de représentants des EPCI, chacun de ces établissements disposant au moins d'un représentant.

Le syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence a ainsi créé, par délibération des 6 décembre 2016 et 31 mars 2017, cette commission qui associe les douze communautés de communes ou d'agglomération ayant une ou plusieurs communes dans notre département.

La commission est donc composée de 24 représentants titulaires et 24 représentants suppléants :

- 12 représentants du SDE04,
- 12 représentants des communautés de communes et d'agglomération à raison d'un délégué titulaire et un délégué suppléant par communauté.

Pour information, les communautés sont les suivantes :

- communautés d'agglomération : Provence Alpes Agglomération et Durance Lubéron Verdon Agglomération, Gap Tallard Durance
- communautés de communes : C.C. Sisteronais-Buech, C.C. Alpes Provence Verdon, C.C. Haute-Provence Pays de Banon, C.C. Pays de Forcalquier et Montagne de Lure, C.C. Jabron Lure Vançon Durance, C.C. Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon, CC. Serre-Ponçon, CC Serre-Ponçon Val d'Avance, CC Pays d'Apt.

Les communautés de communes et d'agglomération sont donc sollicitées pour désigner leurs représentants et siéger au sein de cette commission.

Il est ainsi proposé au conseil d'agglomération de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de cette commission.

Les candidatures sont les suivantes :

Titulaire : Patrick VIVOS

Suppléant : Maryline FERAUD

En application de l'article 2121-21 du CGCT, une seule liste de candidat ayant été présentée pour les postes à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement.

Monsieur Patrick VIVOS, Titulaire, Madame Maryline FERAUD, suppléante, sont désignés pour représenter la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération au sein de la commission départementale du Syndicat Départemental de l'Energie.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180405-41_05042018